

Le 12 mars 2026



Objet : Urgence pour la prise en soins des malades touchés par le Covid Long en France

Madame la Ministre de la Santé,

Madame la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Nous saluons vos engagements dans le groupe Santé du G7 à l'approche de la future Présidence française et le lancement du dispositif BE READY avec l'ANRS en matière de prévention des pandémies.

Comme association de patients, centrée sur 4 piliers, la reconnaissance, la communication et les soins co-construits avec les patients, nous tenons à rappeler qu'une pandémie ayant débuté en 2020 est toujours en cours, à la fois sous sa forme aiguë, mais aussi sous une forme chronique, le Covid Long, qui continue de faire des ravages dans les vies de nos concitoyens, adultes comme enfants.

Six ans plus tard, le Covid Long est toujours sans traitement curatif ni prise en soins adaptée à son caractère multisystémique. En France, il est invisibilisé et les malades sont souvent condamnés à l'**errance médicale**, avec des **pertes de chance majeures d'être soignés**, en l'absence de reconnaissance, **et d'une prise en charge coordonnée sur l'ensemble du territoire**, soutenue par une politique publique. Insuffisamment informés et formés, les médecins recourent souvent, à tort, à la psychiatrisation, tout comme les institutions éducatives et judiciaires, alourdissant ainsi encore le fardeau de la maladie. Cette situation renforce l'injustice sociale et a des conséquences socio-économiques importantes, au détriment des patients, et de la société. L'Union Européenne s'inquiétait dès 2023 de la création de trappes de pauvreté au décours de la pandémie ([Economic and social inequalities in Europe in the aftermath of the COVID-19 pandemic](#)).

La loi Zumkeller 2022-53 votée à l'unanimité le 24 janvier 2022 n'a toujours pas été mise en œuvre, et le site [sante.fr](#) ne devait en être qu'un élément informatif, adossé à des structures de soin adaptées. En France, les arrêts de travail liés au Covid pèsent lourdement sur le PIB (21 Milliards en 2024 selon *The Economist*, soit 0.6 à 0.8 % du PIB) [2025-09-01-CP-Augmentation-Arrêts-Travail.docx](#)

Dans la perspective du G7 de la Santé, nous savons que l'Allemagne pourrait être un partenaire actif dans la lutte contre cette maladie qui touche 36 millions d'Européens. Son gouvernement vient de dédier des moyens importants, 500 Millions d'Euros sur dix ans pour faire face à cet enjeu de santé publique [European ME Alliance News 2026 - Germany Advances National Strategy on ME/CFS and Long Covid](#). L'Allemagne a chiffré à 225 Milliards d'Euros le coût des dépenses engagées depuis 2020 à cause des arrêts induits par les phases aiguës et les arrêts maladie de longue durée, hors dépenses de soin, trop souvent à la charge des malades. La prévention est pourtant possible par la vaccination, couplée à la ventilation et les gestes barrières, en toute saison, le Sars-Cov-2 n'étant pas un virus saisonnier.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur la mise en place effective d'actions de prévention et de parcours de soins adaptés et coordonnés, sur tout le territoire, selon la saisine de la HAS faite par le gouvernement. Ce parcours de soins est publié depuis mai 2024, en partenariat avec les associations de patients https://www.has-sante.fr/jcms/p_3507843/fr/parcours-de-soins-de-l-adulte-avec-des-symptomes-prolonges-de-la-covid-19 et une formation des médecins est déjà disponible en DPC, source d'amélioration du quotidien des malades et de réduction de dépenses de santé engendrées par l'errance médicale.

A l'approche du **15 mars, journée internationale du Covid Long**, nous tenons à vous signaler la sortie de la **campagne de l'OMS Europe** dédié spécifiquement au Covid Long et vous demandons instamment de faire un geste fort en diligentant, auprès de vos services, la diffusion large et gratuite de cette campagne disponible en version française, à travers vos RS institutionnels, Ministères, ARS, DAC, afin de contribuer à la sensibilisation, la prévention des infections et l'information sur le Covid Long et ses conséquences à tout âge. Voici la version anglaise de la campagne préparée avec la Commission Européenne : <https://www.who.int/europe/event/myth-busters--debunking-long-covid-myths-and-misconceptions> et la version française à laquelle nous avons été associés, en libre accès : <https://www.who.int/europe/fr/event/myth-busters--debunking-long-covid-myths-and-misconceptions>

Espérant une rencontre prochaine, avec votre équipe, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération respectueuse et confiante.



Pauline Oustric, présidente

association@apresj20.fr

Copies à :

M. Jean-Pierre FARANDOU, ministre du Travail et des Solidarités

M. Philippe BAPTISTE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

À propos de notre association loi 1901 reconnue d'intérêt général

L'Association **#ApresJ20 Covid Long France**, **contact:** association@apresj20.fr; <https://www.apresj20.fr> a été créée le 6 octobre 2020, à la demande de patients et de médecins, pour :

1. Informer et communiquer sur le Covid Long adulte et pédiatrique ;
2. Fédérer et soutenir les malades ayant des symptômes persistants de la Covid-19 ;
3. Collaborer et co-construire avec les acteurs de la santé pour une reconnaissance de la maladie et une meilleure prise en charge ;
4. Développer la recherche participative sur le Covid long et ses traitements.

Depuis cinq ans, l'association #ApresJ20 a contribué à l'international à faire reconnaître la maladie du Covid long auprès de l'OMS et de la Commission Européenne. En France, elle est partenaire de la HAS, de l'ANRS et des ARS. Elle participe à 80 projets de recherche scientifique au national et international.

Retrouvez les informations essentielles sur le Covid long sur notre site [apresj20.fr](https://www.apresj20.fr)

et suivez-nous sur les réseaux sociaux

